

Comptes rendus



Patrick BICHET, Henry BOURGON

La Faïencerie de Niderviller

Sarrebourg, section locale de la SHAL, 2012, 53 p.

La faïencerie de Niderviller compte, sans aucun doute, parmi les plus prestigieuses manufactures de l'Est, telles que Hannong à Strasbourg, Lunéville, Saint-Clément, Sarreguemines et d'autres.

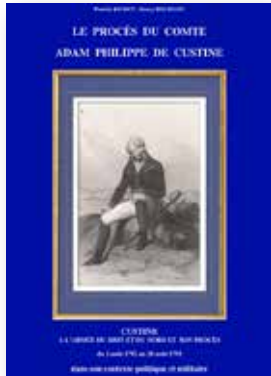
Son origine remonte à 1735, année où Madame Anne-Marie André Desfontaines achète la terre et la seigneurie de Niderviller et crée le premier atelier de céramique. Cette implantation a été motivée, entre autres, par la présence d'une argile de grande qualité en raison d'une forte teneur en oxyde de fer et la présence de forêts et de rivières. Mais c'est en 1748 que débute son ère de gloire, avec l'arrivée de Jean-Louis Beyerlé, directeur des Monnaies à Strasbourg. La manufacture fut modernisée et développée, un nouveau château fut édifié. Détruite par un incendie, elle fut reconstruite en 1754. Jean-Louis Beyerlé disposait de moyens financiers importants et la manufacture connut un essor rapide. Elle rivalisa bientôt avec son principal concurrent, la manufacture Hannong à Strasbourg. Son essor fut interrompu par un arrêté du roi en 1766, interdisant la production de porcelaine autre que celle de la manufacture royale de Sèvres.

L'APOGÉE DE LA GLOIRE

Le 6 décembre 1770, Jean-Louis Beyerlé vendit la manufacture à Adam-Philippe de Custine et à son épouse, Adélaïde Gagnat de Longny. Ce fut l'apogée de la gloire, avec l'arrivée de célèbres artisans, tels que François-Antoine Anstett, Joseph Seeger et d'autres venant de Hannong. En 1778, le comte de Custine prit un associé en la personne de François-Henri Lanfrey qui, lui aussi, recruta de prestigieux collaborateurs, dont Lemire, Cyfflé, etc. En août 1793, le comte Adam-Philippe de Custine fut guillotiné sous le prétexte de trahison. François-Henri Lanfrey devint seul propriétaire de la manufacture jusqu'en 1827, date à laquelle elle fut vendue à Louis-Guillaume Dryander ; sa famille conserva l'entreprise jusqu'en 1948.

Outre la partie consacrée à l'histoire de la manufacture, la brochure fait une large place aux procédés de fabrication, aux matériaux et décors utilisés. Une très significative partie de l'ouvrage est, par ailleurs, consacrée à des reproductions de pièces emblématiques en faïence et en porcelaine. Elle évoque également l'importance des productions de Niderviller dans le marché de l'art de la céramique, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que les efforts réalisés par le musée du Pays de Sarrebourg au cours des dernières années, qui lui ont permis de se doter d'œuvres exceptionnelles et qui mérite d'être visité par les amateurs de belles céramiques anciennes aussi bien en faïence qu'en porcelaine.

ROLAND KLEINE



Patrick BICHET, Henry BOURGON

Le Procès du comte Adam Philippe de Custine

Sarrebourg, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 2013, 140 p.

Dans son berceau, le comte Adam Philippe de Custine avait trouvé tout ce qui était nécessaire pour réussir une belle carrière militaire, voire politique. Ce destin a cependant été contrarié de façon brutale en août 1793, pendant la Terreur, la plus sanglante période de la Révolution.

Né le 4 février 1742 à Metz, Custine fait des études militaires et est promu capitaine dès 1756 dans un régiment de dragons à Dieuze. Le 6 décembre 1770, il achète la seigneurie de Niderviller et sa manufacture de faïence qui est à l'époque au sommet de son art. En 1780, il part en Amérique aux côtés des généraux Rochambeau et Lafayette, pour soutenir les Américains dans leur guerre d'indépendance contre les Anglais.

En France, après la Révolution, il est élu, en 1789, député de la noblesse de Lorraine aux États généraux. Il siège à l'Assemblée constituante et est l'un des initiateurs et rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tout va donc encore très bien pour le comte de Custine qui peut ambitionner une belle carrière militaire. Une perspective qui se confirme lorsqu'il est nommé général en chef de l'armée du Rhin, le 2 août 1792, puis général en chef de l'armée du Nord et des Ardennes, le 28 mai 1793. Ces promotions ne vont toutefois pas lui porter chance. Au contraire !

VICTOIRES ET DÉFAITES EN ALLEMAGNE

La France est alors attaquée sur tous les fronts par les armées coalisées, regroupant les Prussiens et les Autrichiens. Mal préparée et mal équipée, l'armée révolutionnaire se défend cependant avec enthousiasme et remporte la bataille de Valmy, le 21 septembre 1792. Custine, à la tête de l'armée du Rhin, envahit alors l'Allemagne, où il remporte de suite de brillants succès, notamment en s'emparant de Landau, Spire, Mayence et Francfort. Tout va encore bien pour lui.

Mais ces victoires cachent de graves dysfonctionnements de l'armée révolutionnaire, qui était mal équipée et peu organisée. Les difficultés surviennent rapidement et, avec elles, des défaites inévitables face à un adversaire prussien largement supérieur en nombre et en armement. Mayence, dont la prise avait suscité un immense enthousiasme, dut rapidement se rendre.

MÉFIANCE, CRITIQUES ET JALOUSIES

La Convention nationale qui dirigeait le pays n'avait guère confiance dans les officiers de l'armée, presque tous issus de l'ancienne noblesse. Elle les faisait surveiller par des commissaires du peuple, investis d'importants pouvoirs. Méfiance et délation ! Mayence perdue, la situation militaire de l'armée du Rhin devint difficile. Son chef, le comte de Custine, fut soumis à de fortes attaques de la part des commissaires du peuple. Leurs rapports à la Convention devinrent de plus en plus sévères à son encontre. Il régnait également une

forte jalousie entre les officiers. Custine, critiqué, se défendait mal en faisant porter par ses officiers, par exemple Kellermann, la responsabilité des défaites militaires. Sa fierté ne lui permettait pas d'accepter ses erreurs. Le 28 mai 1793, il fut nommé à la tête de l'armée du Nord dont la situation militaire et le moral n'étaient pas meilleurs, voire pires. La trahison du général Dumouriez aggrava la méfiance de la Convention envers les officiers.

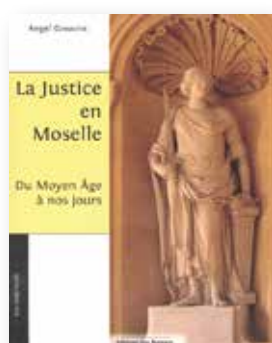
Pendant que Custine doit faire face aux difficultés et aux défaites militaires de l'armée du Nord, qui perd, coup sur coup, Lille et Valenciennes, les esprits s'échauffent à Paris. Dans son journal *L'Ami du peuple*, Marat attaque violemment Custine. L'assassinat du premier n'arrange rien. La Terreur se met en place avec les excès que l'on connaît. Danton et Robespierre, à leur tour, veulent la tête de Custine. Celui-ci est convoqué à Paris sous un faux prétexte, immédiatement arrêté et incarcéré.

ACCUSÉ DE TRAHISON

Il est traduit devant le tribunal révolutionnaire qui pratique une justice expéditive. Custine a cependant droit à huit jours de procès, avec un procureur implacable, Fouquier-Tinville, et un avocat absent des débats. De nombreux témoins sont interrogés, toujours à charge. Les accusations portent sur la façon dont il a dirigé ses campagnes. Il est accusé de trahison, certainement à tort, car rien dans son comportement, parfois excessif, ne permet de le penser. Il avait été un vaillant combattant et il le restait devant le tribunal, répondant point par point aux témoins venus l'accuser. Le verdict, dans le contexte politique de l'époque, ne pouvait être que l'acquittement ou la peine de mort. Custine fut condamné à mort et exécuté le lendemain, le 28 août 1793, à l'âge de 51 ans. Il fut réhabilité par Napoléon.

L'ouvrage écrit par Patrick Bichet et Henry Bourgon relate ces événements et reproduit l'intégralité des dépositions et des réponses de Custine. Il a été édité la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, section de Sarrebourg, 1, avenue Clemenceau, 57400 Sarrebourg, où on peut se le procurer.

.....
ROLAND KLEINE
.....



Angel COSSALTER
La Justice en Moselle
Metz, éd. des Paraiges, 2012, 127 p.

De tous temps, les notions d'État et de Justice ont été inextricablement liées, souvent pour le meilleur, parfois pour le pire. Au XVIII^e siècle, un des plus célèbres juristes de son époque, Daniel Jousse, écrivait : « On ne peut douter qu'un des moyens les plus efficaces pour faire subsister solidement un État est de récompenser les bons citoyens et de punir les méchants... » Et lorsque Louis XIII établit en 1633 le parlement à Metz, n'écrivait-il pas dans son édit : « Nous avons estimé que pour maintenir les peuples desdites provinces en notre obéissance, les faire vivre entre eux en paix et tranquillité, et y conserver les droits que nous y avons, il était nécessaire d'y établir une justice souveraine... »

Angel Cossalter n'est ni un homme politique ni un historien, mais un avocat, ancien bâtonnier du barreau de Metz. Dans son petit livre, cependant, on devine un homme passionné par sa ville et qui, à travers les multiples tribulations des institutions judiciaires messines, brosse en réalité le parcours incroyablement complexe du destin de cette cité, ancienne république libre au sein de l'Empire, tombée dans l'escarcelle du roi de France, qualifié d'abord de simple vicaire impérial avant de se faire reconnaître comme souverain légitime aux traités de Westphalie.

LE PARLEMENT DE METZ

L'instrument essentiel de cette évolution, de ce « grand projet » qui allait mener la frontière de l'Est français de l'Argonne au Rhin, fut le parlement de Metz, et plus généralement toutes les institutions judiciaires, depuis les tribunaux de bailliage ou de prévôté jusqu'à cette haute cour qui siégeait d'ailleurs – ô symbole – dans l'ancien Palais communal.

Tour à tour exilé à Toul, à la botte du régime à travers sa Chambre de Réunion, frondeur à la fin du règne de Louis XV, ce qui lui valut une disparition temporaire, rétabli par Louis XVI, le parlement sombra définitivement au début de la Révolution. Encore faut-il rappeler que, même les dirigeants du parti « patriote » tentèrent de sauver la cour, tant elle avait bonne réputation chez les justiciables, à l'opposé des autres justices, seigneuriale ou bailliagère.

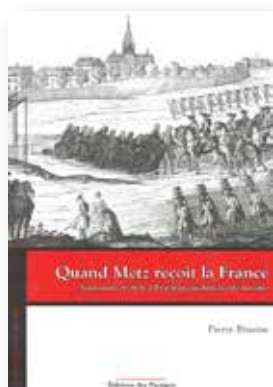
Mais désormais, la rivalité entre Metz et Nancy allait devenir la pierre angulaire du destin des institutions judiciaires messines. Dès la Restauration, en effet, par souci d'économie, les gouvernements parisiens successifs proposeront l'établissement d'une cour d'appel unique pour la région, implantée à Nancy. Ils récidiveront en 1848, sans succès, devant la violente réaction des Messins. Puis ce fut le désastre de 1870. La Moselle, remaniée dans ses limites territoriales, se vit rattachée à l'Alsace au sein du *Reichsland* et, désormais, une autre cité, Strasbourg, devait devenir pour près d'un siècle la ville tutélaire. La cour d'appel de Metz, transférée à Colmar, ne sera rétablie entièrement à Metz qu'en 1972. Elle sera à nouveau menacée en 2007 !

LE DESTIN UNIQUE D'UNE VILLE

À travers cette histoire pleine de « bruit et de fureur », nous appréhendons le destin unique de la cité mosellane, vu cette fois au travers des institutions judiciaires. Cela nous amène également à nous interroger sur la meilleure façon pour elle de survivre comme grande ville, prise comme elle l'est en étau entre Nancy, sa rivale historique, Strasbourg sa suzeraine d'un temps, promise à un avenir européen, et une nouvelle venue sur la scène régionale, Luxembourg, riche de son assise financière et, elle aussi, siège européen. Les responsables politiques messins ont donc la tâche redoutable de choisir entre des orientations différentes : créer un tripôle transfrontalier Metz-Luxembourg-Sarrebruck ou se rapprocher de Nancy pour fonder un partenariat que l'on espérera... équilibré.

Le livre se termine par un bref examen du « régime local » qui fait de l'Alsace-Moselle un territoire à part de la République, certes toujours « une et indivisible », mais acceptant néanmoins certains accommodements... Dommage que, dans l'évocation du régime local, l'auteur ait oublié le statut des pharmacies d'officine et leur *numerus clausus* particulier.

JEAN-BERNARD LANG



Pierre BRASME
Quand Metz reçoit la France
Metz, éd. des Paraiges, 347 p.

Les visites des chefs d'État dans les villes sur lesquelles ils exercent leur souveraineté ont toujours constitué des événements extraordinaires, de ces journées dont on se souvient longtemps et dont on parle encore des années plus tard, à la veillée. Sous l'Ancien Régime, les rois faisaient leur « joyeuse entrée » dans les principales villes du royaume au moins une fois au cours de leur règne. Les municipalités s'efforçaient alors de faire apparaître leur cité sous son jour le meilleur, dans une débauche d'arcs de triomphe construits pour l'occasion en matériaux légers, de tentures et de tapisseries accrochées aux fenêtres et de pétales de fleurs jetés dans les rues, qui avaient au moins le mérite de combattre un peu les habituelles odeurs méphitiques ... On en profitait aussi pour éloigner de la ville les indésirables, vagabonds, mendiants ou filles de joie. Puis on se préparait à recevoir le Maître, en faisant assaut d'obséquiosité, tout en prenant soin de réclamer haut et fort le maintien des innombrables privilèges dont chacun pouvait se prévaloir, voire en réclamer des nouveaux.

L'AGACEMENT DE SA MAJESTÉ

Pierre Brasme nous livre, au long de ces pages, le récit circonstancié de tous ces événements, mais au-delà des discours parfois oiseux, nous dévoile mille petits détails croustillants ; ainsi, la volonté des édiles messins, soucieux d'économie, de réutiliser en 1831 les arcs de triomphe qui avaient servi trois ans plus tôt pour une cérémonie identique dédiée à Charles X, ou encore les réactions parfois agacées de certains souverains devant ce qu'ils pensaient être des fautes de goût. On en trouve des exemples avec les aigles impériales qui ornaient les arcs de triomphe lors du passage de Charles IX ou la réponse sèche de Louis-Philippe à un édile messin qui lui demandait de soutenir une insurrection qui venait d'éclater... en Pologne.

On suit également avec amusement l'évolution des moyens de transport qui permettent la venue de ces hôtes augustes : jusqu'à l'arrivée du chemin de fer à Metz en 1850 et du prince Louis Napoléon, alors président de la République, qui en sera son premier illustre utilisateur, on se déplaçait en voiture tirée par des attelages. Mais un roi ne pouvait se montrer à son peuple qu'en posture de cavalier. Et c'est ainsi que Charles X fit arrêter sa berline à deux kilomètres de la ville pour effectuer à cheval le dernier parcours. Puis ce fut le chemin de fer jusqu'après la Première Guerre mondiale. En 1932, Lebrun sera le premier à venir en voiture, mais il est vrai qu'il était originaire de Mercy-le-Haut, près de Briey, où il avait sa maison de famille. De nos jours, c'est plutôt l'avion, voire l'hélicoptère, dans notre monde où tout doit aller vite.

Pour les têtes couronnées ou les présidents, l'objectif de ces visites est toujours le même : voir et être vu, écouter et parler, prendre le pouls, comme l'on dit, des sentiments de la population, encore que la tâche semble bien difficile en raison de la propension de chacun à être badaud. Les réceptions ne doivent pas non plus faire illusion : lors de la venue de Valéry Giscard d'Estaing, le maire Jean-Marie Rausch offrit au Président un exemplaire de la venue à Metz de Louis XV, mais ce dernier n'y vit aucune malice ni allusion à la rubrique humoristique du *Canard enchaîné*. En résumé, un livre très documenté où la petite histoire rejoint la grande.

JEAN-BERNARD LANG



Jean-Claude BERRARD
Pompiers de Metz 200 ans
Metz, éd. Serpenoise, 2012, 112 p.

Réalisé pour le bicentenaire de la création du corps des sapeurs-pompiers de Metz, cet ouvrage relate l'histoire des soldats du feu messins, avant de présenter un copieux album photographique sur le sujet. Habitué des recueils de cartes postales provenant essentiellement de sa riche collection personnelle, l'auteur fait ici davantage œuvre d'historien en s'appuyant sur des documents d'archives. L'occasion pour nous de rappeler le passé des soldats du feu messins et de leur rendre hommage.

1 – Édité, règlement des échevins messins.

L'histoire des pompiers de Metz remonte au Moyen Âge, le premier atour¹ municipal sur les incendies datant de 1299. Les tonneliers notamment y sont requis pour porter secours en cas d'incendie, probablement parce qu'on trouvait chez eux les récipients nécessaires au stockage et au transport de l'eau. Une ordonnance de 1697 livre les détails sur la façon de donner l'alarme, en particulier de nuit, en faisant tinter la Mutte, cloche du beffroi municipal, d'un nombre précis de coups par paroisse, afin que le public et les sauveteurs sachent vers quel quartier se diriger.

CONTRIBUTION DES HABITANTS, DES CORPS DE MÉTIERS ET DE LA GARNISON

En cette période d'absence d'éclairage public, les habitants de la paroisse concernée doivent mettre des chandelles aux fenêtres, un cuveau d'eau devant leur porte et fournir leurs seaux et échelles. Un certain nombre de corps de métiers sont requis pour lutter contre le feu, comme il est précisé dans différents documents d'Ancien Régime ou du début du XIX^e siècle : tonneliers, menuisiers, couvreurs, fonteniers, serruriers... À partir de 1706, la ville possède six pompes, un certain nombre de seaux en cuir, échelles et cuveaux disposés en quatre endroits dans la ville. En 1751, on est passé à vingt-deux pompes. Les troupes de la garnison doivent coopérer au service d'ordre et à l'extinction des incendies.

En 1792, l'ingénieur de la ville Gardeur-Lebrun prévoit un véritable corps de sapeurs-pompiers, avec douze véhicules, 204 tuyaux, 840 seaux, 60 échelles, mais ce n'est que par

un décret impérial du 30 mars 1812 que Napoléon crée véritablement le corps. Les pompiers doivent avoir entre 25 et 60 ans, faire partie des corps de métiers déjà mentionnés ou avoir servi dans l'artillerie (mineur, sapeur). Leur uniforme ressemble à celui de l'infanterie, ils sont d'ailleurs armés d'un mousqueton et d'un sabre et font partie de la Garde nationale. Ils portent un casque à cimier aux armes de la ville. En 1845, le corps à son apogée comprend 254 hommes, chiffre en diminution régulière par la suite.

En 1865, sont posées les premières canalisations d'eau et en 1876 sont mises en place 190 bornes, tous les soixante mètres environ au centre-ville. Les pompiers commencent à être motorisés quelques années avant la Première Guerre mondiale avec deux camions-pompes qui ne seront remplacés qu'en 1935 et 1939 ! Le corps mêle alors professionnels et volontaires, le guetteur de la Mutte est toujours en place, mais il est relié, depuis 1924, à un téléphoniste de permanence.

2 – Rue du Haut-Poirier aujourd'hui, dans des bâtiments intégrés au musée de la Cour d'Or.

Le personnel et le matériel sont logés au 4, rue de la Bibliothèque, dans l'ancien couvent des Trinitaires². Un corps de musique est créé en 1865, qui devient *Harmonie municipale des sapeurs-pompiers* en 1927. Il doit accompagner les hommes lors des exercices, des parades, des convois funèbres et donner dix concerts gratuits en été.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le service est doté de matériel important par l'Occupant pour lutter contre les attaques aériennes ; celui-ci organise aussi des cours d'allemand, des défilés chantants, des séances de natation et des après-midi sportifs. Malgré cette façade, le personnel est en liaison avec la Résistance, détourne de l'essence à son profit, et les sous-sols de la caserne abritent des réfractaires à l'armée d'occupation.

3 – Georges-Henri Pingusson faisait partie de l'Union des artistes modernes avec, notamment, Le Corbusier, Tony Garnier, Jean Prouvé... Il fut architecte en chef de la Reconstruction de la Sarre et du département de la Moselle. On lui doit notamment, dans la région, l'ambassade de France à Sarrebruck, les églises de Metz-Borny, Fleury, Corny et Boust, des immeubles scolaires ou d'habitation à Sarreguemines, Briey, ainsi que le Mémorial des Martyrs et de la Déportation à Paris.

NOUVELLE CASERNE EN 1962

En 1947, un service aux asphyxiés est créé, les pompiers messins disposent désormais d'une échelle mobile, de motos-pompes, d'ambulances, de matériel de médecine et chirurgie pour les urgences et de... douze kilomètres de tuyaux, les plus anciens en chanvre, durs et lourds, les plus récents en caoutchouc. Il est question d'installer les pompiers dans la caserne *Feraudy*, qui abritait avant-guerre un régiment du Génie, à côté de la porte des Allemands.

Mais ce sera finalement la construction d'une caserne neuve, laquelle verra le jour en 1962 sur cet emplacement et sur des terrains libérés par la SNCF. La nouvelle caserne comprend des ateliers et garages, un gymnase, ainsi qu'un bâtiment de treize étages pour le logement des hommes et de leurs familles, sans oublier une tour de séchage des tuyaux. L'ensemble est dû principalement à l'architecte Pingusson³ et sera inauguré par le ministre de l'Intérieur le 16 octobre 1965.

L'ouvrage se poursuit avec une abondante documentation iconographique montrant les bâtiments, le matériel, les hommes en action, ainsi que les grands événements ayant marqué la ville, à commencer par l'incendie de la cathédrale en 1877, jusqu'à l'explosion de la malterie du port de Metz en 1982, en passant par quelques sinistres célèbres du centre-ville messin, dont celui du magasin de tissus *Stuhler* qui marqua les esprits en 1980.

Depuis 2000, le corps des sapeurs-pompiers de l'agglomération messine est passé sous la responsabilité du Département. Il demeure le plus important du secteur, comme le rappelle le commandant du centre de secours de Metz dans sa préface, avec 170 hommes et plus de 15 000 interventions annuelles (incendies, secours aux personnes, accidents routiers et technologiques, catastrophes naturelles...).

.....
JOCELYNE BARTHEL
.....



François ROTH

Le Dernier siège de Metz, 20 août 1870 - 27 octobre 1870

Metz, éd. Serpenoise, 2013, 158 p.

L'historien François Roth est un familier de la période 1860-1940 et tout particulièrement du temps de la Lorraine annexée. Dans ce livre, il revient sur un épisode tragique et décisif dans le processus d'évolution de la guerre de 1870. Dépassant les enchaînements d'événements militaires désormais bien connus, son analyse s'appuie sur une sélection de témoignages d'acteurs qui, jusqu'ici, avaient été peu mobilisés. Il ne se limite pas aux états-majors et autres décideurs : Bazaine, Coffinières, le préfet de la Moselle, le maire Félix Maréchal, von Moltke, Frédéric-Charles. Son récit s'éclaire en effet d'apports nouveaux produits par des inconnus de l'histoire : par exemple des récits d'officiers supérieurs ou subalternes des deux armées antagonistes, des soldats qui tinrent au jour le jour des journaux ou rédigèrent ultérieurement des textes. L'auteur apporte encore des observations et relève des états d'âme des bourgeois messins, témoins d'abord confiants, puis incrédules, enfin effarés par l'ampleur du drame qui se noue dans un contexte de désinformation, de peur, d'impréparation.

La situation tourne au désordre, le contexte étant aggravé par des conditions climatiques assez épouvantables (canicule, orages, puis pluies soutenues). François Roth prend soin de télescoper les effets de dominos qui articulent le siège avec la redéfinition en cours des équilibres européens, sachant qu'en 1870, un siège peut déjà paraître une façon obsolète de conduire la guerre. L'énoncé des faits se prête bien à la comparaison avec le déroulement d'une pièce : les acteurs, le décor, les coulisses et encore l'accélération des événements après les trois batailles sous Metz (14-18 août) traduites par de gros sacrifices humains, mais sans que les Français sachent profiter du rapport de force momentanément incertain pour faire reculer l'adversaire, en particulier après les combats de Borny.

LA LENTE AGONIE DE LA VILLE

Dès lors, Metz fut assiégée et isolée (à l'exception de l'envoi de ballons postaux appelés « papillons », du nom de leur inventeur). Metz devenait une ville-hôpital (p. 41) où sévirent bien vite la variole, le typhus, la dysenterie, ce qui obligea à improviser sur l'Esplanade l'établissement d'un vaste espace formé de trois cents wagons remplis de paille afin d'accueillir les blessés et malades.

Pour les Prussiens, le blocus fut une suite d'heureux hasards. Ils surent les exploiter alors que Bazaine tergiversait, hésitait (« où sortir, pour aller où ? ») (p. 55). Dès lors, s'engage une lente agonie de la ville alors que les assiégeants fêtent la capitulation de Sedan et la chute de l'Empire (la nouvelle met six jours pour arriver *intra-muros*). Le capitaine Lombard

parle d'« un spectacle de dévastation : des chevaux affamés, plus d'arbre, plus de verdure » (p. 70). Le quotidien gagne en précarité : pain noir pour tous les habitants à partir du 15 octobre, murmures croissants de la foule, épuisement prévisible des ressources alimentaires fixé à la date du 30 octobre.

METZ, RANÇON DE LA FRANCE

La convention de capitulation entra en vigueur le 29 octobre et Bazaine se rendit à Moulines pour se constituer prisonnier. La défaite livrait 139 130 soldats, dont trois maréchaux et 5 470 officiers, des prisonniers qui eurent à souffrir de la boue, du froid et de la faim. Metz devenait la rançon de la France, autrement dit, la ville entra dans une stratégie de défense diamétralement opposée à celle qui avait prévalu depuis l'occupation des Trois-Évêchés sous Henri II, l'établissement et le renforcement du Pré carré sous Vauban, puis, au siècle suivant, sous Cormontaigne. Dès le printemps 1871, nombre de Messins quittèrent la ville ; d'abord les fonctionnaires et les militaires, puis une part importante de l'élite et de la bourgeoisie d'affaire. Après avoir évoqué l'épilogue du procès du maréchal Bazaine, François Roth clôture son livre sur les objets commémoratifs de ce siège : croix, tombes, monuments aux morts.

Dans son livre abondamment illustré et référencé de sources inédites ou demeurées pour beaucoup confidentielles, l'auteur a voulu privilégier trois éclairages. Tout d'abord, rendre vivant le récit du siège en donnant la parole aux acteurs et témoins. Ensuite, individualiser ce siège messin par rapport aux autres sièges souvent moins longs et surtout beaucoup moins décisifs du point de vue stratégique. Enfin, il a retenu les enjeux politico-militaires inédits nés de cette défaite. Elle contraignit la France à gérer, défendre une frontière fragile, translaturée, qui, par ailleurs après 1890, fut placée à cheval sur un bassin sidérurgique coupé en trois ; bref un ensemble de données délicates à dominer et où va s'exercer le génie de Seré de Rivière.

JEAN-PIERRE HUSSON



Jeanne VINCLER

Le Maréchal Bazaine coupable ou victime ? 1870-1873

Metz, éd. Serpenoise, 157 p.

Jeanne Vincler s'est décidément passionnée pour l'histoire de la guerre de 1870 puisqu'elle avait déjà publié, en 2011, *Les Coulisses de la guerre de 1870 en Lorraine*. Cette fois-ci, c'est au fameux maréchal Bazaine qu'elle s'intéresse pour devenir sa fougueuse avocate, tant le procès pour haute trahison qu'on lui fit en 1873 lui semble injuste. Je me souviens de ma mère qui fredonnait la célèbre chansonnette :

As-tu vu Bazaine

À la porte des Allemands ?

Il fumait sa pipe

Comme un vieux cochon.

Et si j'évoque cet épisode, c'est pour penser que la tâche de Jeanne Vincler était rude, tant, effectivement, le rôle du méchant semble être définitivement attribué à l'infortuné chef de l'armée française de 1870. L'auteur, d'ailleurs, dans son chapitre VII, nous laisse le soin

de juger, n'ayant d'autre ambition que d'apporter des preuves à décharge dans un procès où, en effet, tout fut fait pour accabler l'ancien sergent de la Légion étrangère que fut le maréchal.

AUCUNE CHANCE, POUR LA FRANCE, DE L'EMPORTER

Que peut dire un lecteur qui n'est pas forcément un ancien élève de l'École de Guerre ? Il semble bien qu'en cet été 1870, la France, sur le plan militaire, n'avait aucune chance de l'emporter face à la coalition des États allemands. Que l'on aborde l'affaire sur le plan des effectifs (incapacité pour la France d'établir un véritable service militaire), du matériel (archaïsme de nos canons se chargeant encore par la gueule) ou du commandement, tout penchait du côté des troupes de Moltke.

En outre, politiquement, la République était encore, à l'époque, un gros mot qui faisait peur à la plupart des Français pour qui elle évoquait le souvenir de la Terreur. Sentiment bien entendu partagé par les Prussiens. Bazaine a-t-il donc voulu apparaître, dans ces conditions, comme un recours pour une éventuelle restauration impériale, un nouveau Monk ? Est-il délibérément resté l'arme au pied à Metz dans ce but, ou tout simplement était-il convaincu de ne disposer d'aucun moyen militaire digne de ce nom ?

Chacun se fera son idée à la lecture des documents que l'on découvre avec un vif intérêt, mais en gardant à l'esprit qu'ils sont tous des plaidoyers *pro domo*. L'un d'eux est particulièrement intéressant. Il s'agit d'une lettre que Guillaume, roi de Prusse, adresse à l'Impératrice-Régente le 26 octobre (p. 115) où il revendique Metz et Strasbourg pour des raisons strictement militaires, sans allusion à un éventuel pangermanisme fondé sur une identité linguistique, valable d'ailleurs surtout pour l'Alsace.

Maintenant, faire du désastre de 1870 la cause de la Première Guerre mondiale (p. 149), c'est aller un peu vite en besogne. Le sentiment de revanche était bien émoussé en France après le boulangisme et, en Alsace-Lorraine, l'évolution vers une large autonomie au sein de l'Empire en séduisait plus d'un. Ce n'est qu'en 1904-1907 que ressurgit le bellicisme qui allait mener à la catastrophe d'août 1914, mais pour de tout autres raisons que l'affaire des « provinces perdues ».

JEAN-BERNARD LANG



Gérard SALERON

De Soie et de coton

Metz, éd. Serpenoise, 2012, 196 p.

Auteur de plusieurs ouvrages historiques sur Sarreguemines et sa région, notamment *Émile Huber et la peluche de soie*, en 2010, écrit avec Didier Hemmert, archiviste de la ville, l'auteur s'adonne ici au roman historique, situé comme il se doit à Sarreguemines, dans une manufacture de peluche de soie.

Le style est alerte, l'intrigue intéressante. Son fil rouge est une enquête criminelle au sujet de trois meurtres perpétrés quasi simultanément à Sarreguemines, Londres et Boston ; une enquête qui ne verra sa résolution qu'au bout de quarante-deux ans. Un prétexte, surtout, pour suivre deux générations de familles de la bourgeoisie sarregueminoise, les Pigeard et les Depoutot, de 1851 à 1893, et la vie de leur fabrique de peluche de soie servant à la confection de chapeaux hauts de forme, du Second Empire à l'Annexion.

RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET ANNEXION

L'auteur nous embarque pour Paris, Londres, Boston, Chicago et même l'Égypte, au gré des activités économiques et commerciales de la manufacture dont on observe l'évolution et la diversification, nécessaires pour s'adapter aux crises successives, sur fond de révolution industrielle en Lorraine. L'Annexion frappe les protagonistes de plein fouet ; événement vécu comme un drame patriotique et culturel, mais où l'on découvre une législation sociale allemande très en avance sur le reste de l'Europe et de la France en particulier : assurance maladie, assurances vieillesse et invalidité, limitation du temps de travail (passage des soixante-cinq heures aux soixante-deux heures hebdomadaires !).

L'entreprise est représentée aux Expositions universelles de Londres en 1851, Vienne en 1873 et Chicago en 1893. On peut regretter que celle de Metz, en 1861, ne soit même pas évoquée. Nul doute que la fabrique Pigeard-Depoutot de Sarreguemines a dû y être présente. Néanmoins, l'ouvrage se lit avec plaisir, les personnages sont attachants et l'on se prend à s'inquiéter pour l'avenir de la famille et de la fabrique après 1893. Qui sait, peut-être le saurons-nous dans un autre volume ?

.....
JOCELYNE BARTHEL



Metz. La Cour d'Or. Visages d'un musée
Paris, éd. du Chêne ; Metz, Metz Métropole, 2011, 142 p.

Si de nombreux catalogues d'exposition et certaines publications spécialisées offrent, de manière à la fois partielle et éclatée, une vision des collections de toute nature conservées au musée de la Cour d'Or de Metz, une présentation d'ensemble de l'établissement, de son histoire et des richesses qu'il recèle faisait toutefois encore défaut. L'ouvrage que Monique Sary consacra, en 1988, aux « trésors » de l'institution, où l'image se trouvait privilégiée au détriment du texte, ne répondait de ce fait que partiellement à la curiosité des amateurs d'art et d'archéologie.

Il convient donc de saluer – fût-ce tardivement – la parution du beau volume *Metz La Cour d'Or*, œuvre collective des conservateurs et de toute l'équipe scientifique de l'établissement, auxquels quelques collaborateurs extérieurs ont ponctuellement prêté main forte. Bien que l'iconographie se signale par sa richesse et sa variété, il ne s'agit nullement d'un album ou d'un recueil de pièces maîtresses, mais bien d'une étude claire et structurée des collections qui s'élargit aux dimensions d'un exposé portant sur l'histoire et le patrimoine messins ; de sorte qu'au sous-titre du livre – *Visages d'un musée* – on aurait pu ajouter : *et d'une ville*.

DES MUSÉES AU MUSÉE DE LA COUR D'OR

Une intéressante introduction, due à la plume d'Anne Adrian, rappelle que, bien longtemps, lorsqu'il s'agissait du musée de Metz, l'usage du pluriel (*musées*) était de mise, pour marquer la coexistence, au sein d'un même espace, de collections hétérogènes, non seulement archéologiques et artistiques, mais aussi ethnographiques, militaires, sans oublier les si remarquables spécimens d'histoire naturelle. Qui plus est, au fil de son histoire, l'établissement a été doté de bâtiments annexes, répartis en différents endroits de l'agglomération, renforçant l'impression d'une pluralité à la fois thématique et topographique. Aujourd'hui, les implantations périphériques (que l'auteur appelle « hors les murs »), à la porte des Allemands, à la Princerie, à Longeville ou encore au pavillon Frescatelly du jardin botanique, ont disparu au profit d'un regroupement sur la colline Sainte-Croix, berceau historique de la ville, où le musée a été installé depuis l'origine.

Anne Adrian souligne à juste titre que les murs à l'intérieur desquels les objets se déploient ne forment pas une simple enveloppe qu'on eût pu remplacer par une autre ; bien au contraire, la valeur des différents bâtiments qu'occupe le musée revêt une dimension hautement patrimoniale. « Véritable musée de site, le musée de la Cour d'Or contient des thermes gallo-romains, un grenier médiéval, une ancienne église et un escalier du XVII^e siècle. » On connaît assurément de plus médiocres ensembles architecturaux...

L'histoire du musée, depuis sa fondation officielle en 1839, est aussi celle de la conquête et de l'aménagement de nouveaux espaces, au profit de l'exposition et de la mise en valeur des objets et œuvres d'art accumulés. Extensions successives que l'opiniâtreté des conservateurs successifs a rendues possibles. L'action menée par deux d'entre eux mérite plus particulièrement d'être soulignée : pendant l'Annexion, le savant allemand Johann Baptist Keune fit du musée de Metz l'un des premiers ensembles archéologiques

d'Europe ; quant à Gérard Collot, dans les années soixante-dix et quatre-vingt, il a repensé toute la muséographie et a permis la sauvegarde du « patrimoine de la ville malmené par la rénovation urbaine ».

DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES D'INTÉRÊT EUROPÉEN

La Cour d'Or doit sa réputation, qui dépasse les frontières régionales et nationales, à un fonds archéologique de toute première importance, reflet de l'antiquité de la cité messine, connue sous les noms de *Divodurum* et de *Mettis* qui la désignèrent tour à tour. Il faut dire qu'à l'emplacement même de l'établissement, se trouvent les thermes gallo-romains partiellement mis au jour dans les années trente et dont des vestiges sont intégrés au parcours de visite. « Édifice emblématique de la romanité », comme le soulignent Laïla Ayache et Kévin Kazek, les thermes constituent aussi « un écrin exceptionnel pour la présentation de collections archéologiques » témoignant de la vie quotidienne des habitants du Pays messin durant l'Antiquité et au début du Moyen Âge. Peintures, mosaïques, mobilier, objets domestiques, costumes et parures, mobilier funéraire, autant de vestiges qui attestent du degré de civilisation élevé des habitants de cette partie de la Gaule Belgique. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré aux croyances des Médiomatriques, où des cultes divers, romains, celtes, d'inspiration orientale ou encore chrétiens cohabitaient.

AU MOYEN ÂGE, « METZ LA RICHE »

Nul n'ignore quelle place occupa Metz dans l'Occident médiéval, capitale du royaume d'Austrasie, berceau (et nécropole) de la dynastie carolingienne, puis ville libre du Saint-Empire devenue « République messine ». Sur le plan religieux, comme dans l'ordre profane, les témoignages de la grandeur de Metz abondent : manuscrits, ivoires, vestiges d'anciens édifices cultuels, sculptures, retables... Anne Adrian et Nathalie Pascarel consacrent de stimulantes réflexions au bestiaire roman, tel qu'il se déploie, par exemple, sur des plafonds peints de demeures messines aujourd'hui remontés au musée et aux significations que de tels programmes iconographiques pouvaient revêtir. L'attention du lecteur (et du visiteur) est également appelée sur un exceptionnel plafond au décor héraldique du XIV^e siècle (plafond dit « du *Républicain lorrain* »). Deuxième ville de l'Empire par sa population, « Metz la riche » jouit d'une autonomie politique et d'une prospérité économique dont les retombées se font sentir dans les domaines de l'architecture et de l'art. Pour s'en convaincre, une visite du musée apparaît comme l'indispensable complément de la promenade urbaine.

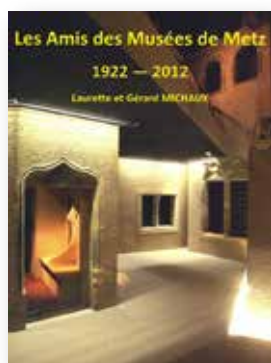
LA LENTE GESTATION DE LA COLLECTION DE PEINTURES

Comparée à bien des musées de province, à commencer par celui de Nancy, la Cour d'Or ne se signale nullement par le caractère exceptionnel de ses collections de Beaux-Arts. Sous ce rapport, les débuts de l'établissement, il faut le dire, se révélèrent particulièrement difficiles. Au XVIII^e siècle, en raison de la vocation militaire bien connue de la cité, on n'estima point qu'une école de dessin ou qu'un cabinet de peintures fussent nécessaires à la population. Il fallut attendre 1814 pour que fût créé un établissement d'enseignement du dessin et 1840 pour que le premier musée ouvrît ses portes.

Ainsi, note Raphaël Mariani, la genèse de la collection de peintures s'avéra lente, à coups de dons, d'acquisitions éparses ou encore de dépôts de l'État. Durant l'Annexion de la Lorraine à l'Empire germanique (1871-1918), des œuvres allemandes firent leur entrée dans l'établissement, qu'on relégua ensuite dans les réserves, dont elles ne sont du reste pas encore sorties, tandis que des « trous » bien difficiles à combler caractérisent les œuvres de l'école française de cette époque. Il fallut attendre l'après-guerre et plus particulièrement la direction assurée par Gérard Collot, lui-même peintre, pour que fût menée dans le domaine des Beaux-Arts une « politique d'acquisition audacieuse », doublée de grandes expositions. Le conservateur, suivi dans ce choix par ses successeurs, manifesta aussi un intérêt marqué pour des artistes de premier plan d'origine messine tels que Sébastien Le Prince et Monsù Desiderio (François de Nomé et Didier Barra).

De nombreux encadrés (citations, anecdotes, points d'histoire, personnages, techniques...) ponctuent le texte. Par ailleurs, deux plans, un glossaire fort utile, une bibliographie et la liste des principales expositions complètent le volume. Regrettons simplement que, dans le corps du texte, l'absence de renvois explicites aux illustrations ne permet pas toujours d'établir un lien immédiat entre les images et les commentaires qui s'y rapportent. En résumé, les responsables de la Cour d'Or, et il faut leur en rendre grâce, ont réalisé un livre que les amateurs d'art et d'histoire apprécieront à sa juste valeur.

PHILIPPE HOCH



Laurette et Gérard MICHAUX

Les Amis des Musées de Metz, 1922-2012

Metz, Société des Amis des Musées de Metz, 2012, 72 p.

Anticipant sur le centenaire qui, dans une décennie, sera célébré, à n'en pas douter, avec tout l'éclat commémoratif qui s'impose, la Société des Amis des Musées de Metz (SAMM) fêtait en 2012 ses quatre-vingt-dix ans. Pour la circonstance, le président Maurice Becker avait sollicité le concours de Laurette et Gérard Michaux, deux membres particulièrement actifs, l'un et l'autre historiens et amateurs d'art exigeants. Ils furent ainsi chargés de retracer l'histoire de cette association qui, depuis près d'un siècle, joue un rôle important dans la vie culturelle de Metz et de la Moselle et demeure indissociable du fonctionnement et de l'évolution des musées de la cité. Les patientes recherches menées dans les archives par Laurette Michaux donnèrent lieu à une passionnante conférence prononcée lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012 par Gérard Michaux. L'heureuse initiative avait été prise d'en assurer la publication, non pas *a posteriori*, mais par anticipation, de telle sorte que les membres présents se virent offrir le livret le jour même de la rencontre.

En dépit de son format modeste (72 pages), reflet de la nécessaire (et relative) concision qu'impose le genre de l'intervention orale, ce fascicule apporte une fort intéressante contribution à l'étude d'une des principales institutions culturelles de la cité – les musées de Metz (selon la terminologie en vigueur depuis l'origine), devenus dernièrement *le* musée de la Cour d'Or – en mettant l'accent sur la place que les « Amis » ont tenue depuis neuf décennies et continuent d'occuper dans son existence et dans le développement de ses collections.

PROMOUVOIR LA CULTURE FRANÇAISE

Il n'est pas indifférent que la Société des Amis des Musées voie le jour après la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire lorsque, au terme de près d'un demi-siècle d'annexion à l'Empire germanique, la Lorraine mosellane et son chef-lieu retrouvent le giron de la mère patrie. L'époque est, dans bien des domaines, à la promotion de la culture française, à la refrancisation des esprits. Laurette et Gérard Michaux rappellent qu'au sein de la SAMM à peine née s'affrontent deux orientations opposées, l'une désireuse de faire table rase du passé prussien, l'autre – finalement victorieuse – voulant tirer profit, voire conforter les apports de l'administration allemande du musée, singulièrement dans le domaine de l'archéologie.

Comment, par ailleurs, ne pas admirer le fait que de nombreuses fées se soient penchées sur le berceau de la Société ? Ainsi, le gouverneur militaire, le procureur de la République, quatre adjoints au maire, le président de l'Académie nationale de Metz, le directeur de cabinet du préfet et quelques autres personnalités encore prennent part à l'assemblée constitutive de 1922. L'intérêt manifeste que les élites sociales, économiques et culturelles de la cité portent au musée et à ses « Amis » apparaît du reste comme une caractéristique importante, constante pendant de nombreuses années.

LA RENAISSANCE DE L'APRÈS-GUERRE

Durant la Seconde Guerre mondiale, la SAMM interrompit ses activités et ne les reprit qu'en 1954, à l'initiative de l'ancien maire de Metz, Gabriel Hocquard, mettant un terme à « quinze années de silence complet ». Dès lors, pour les auteurs, « plus que d'une renaissance, c'est d'une véritable résurrection qu'il conviendrait de parler ». L'absence d'archives et le caractère lacunaire des autres sources disponibles ne permettent guère d'expliquer cet effacement de manière assurée. Laurette et Gérard Michaux suggèrent cependant qu'il faut en rechercher la principale cause dans « l'absence d'une véritable politique culturelle de la municipalité de Raymond Mondon, à la différence de ses prédécesseurs ». Le musée lui-même se trouvait alors plongé dans une profonde « léthargie ».

Il fallut attendre la rénovation et l'agrandissement de l'établissement, dans les années soixante-dix, sous la conduite du conservateur Gérald Collot, pour que la SAMM, « entraînée dans son sillage », bénéficie elle-même d'un dynamisme retrouvé. Laurette et Gérard Michaux décrivent, dans les dernières pages de leur travail, le « nouvel élan » qui porte la Société.

UNE REMARQUABLE ACTION DE MÉCÉNAT

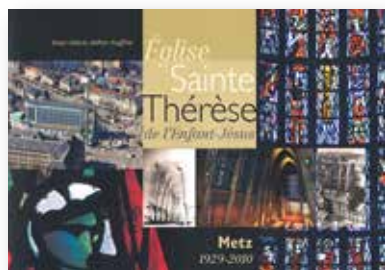
Le nombre des membres de la SAMM s'accroît notablement (pour atteindre le record de 894 adhérents en 1997) et les activités se diversifient et s'intensifient tout à la fois : acquisitions d'œuvres d'art au bénéfice du musée, financement de l'édition de catalogues, participation financière aux expositions temporaires, réalisation de fac-similés de pièces provenant des collections et mis en vente au bénéfice de l'institution, voyages à Paris, en province et à l'étranger, etc. Il convient de mettre l'accent principalement sur la véritable action de mécénat menée par la SAMM, grâce à laquelle des œuvres d'art importantes ont pu être acquises pour le musée où elles sont désormais offertes aux regards des visiteurs

(deux toiles de Monsù Desiderio, deux autres de Jean-Baptiste Le Prince, pour nous en tenir à ces exemples).

Dans un contexte culturel mouvant, face à l'indifférence des nouvelles générations sollicitées par d'autres activités et tournées vers des centres d'intérêt davantage en phase avec leurs attentes, la Société des Amis des Musées de Metz, qui compte aujourd'hui quelque 450 membres, doit rester fidèle à elle-même et à son idéal tout en s'adaptant à l'évolution des équipements culturels et de leurs visiteurs.

Clair, agréablement présenté, le fascicule est enrichi d'une intéressante illustration, parfois inédite, qui contribue à la valeur documentaire de l'ensemble. Ainsi – premier exemple – la photographie de la salle des peintures vers 1930 témoigne avec éloquence de la muséographie « à l'ancienne », chargée à l'excès (du moins selon les critères actuels), superposant les toiles sur six niveaux. Quant à la vue des collections d'histoire naturelle au début du XX^e siècle, elle fait regretter que ces spécimens du Muséum messin restent aujourd'hui inaccessibles au public. Enfin, d'autres images rappellent que l'ancien couvent des Carmes déchaux abrita non seulement le musée, mais aussi la bibliothèque de la Ville, jusqu'à son transfert vers le quartier voisin du Pontiffroy au milieu des années soixante-dix.

PHILIPPE HOCH



Anne-Marie HÉBER-SUFFRIN

Église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus – Metz, 1929-2010

Préface du chanoine Robert Féry

Metz, paroisse Sainte-Thérèse (Maxéville, impr. Colin frères), 2012, 112 p.

L'église Sainte-Thérèse de Metz a enfin trouvé son historienne ; et une historienne de grande qualité, à la mesure des artistes qui ont conçu et décoré cet édifice comme une châsse de la petite Thérèse de Lisieux : l'architecte, Roger-Henri Expert, et le créateur des vitraux, Nicolas Untersteller (monographies, p. 73 et 82) ; sans oublier le « bâton du pèlerin » de 70 mètres construit par Pierre Pardoux et dont la croix, au carrefour de la Nouvelle ville, marque la nature spirituelle du bâtiment.

Le livre est aussi un bel hommage au curé bâtisseur Fernand Martin (monographie, p. 54) et à ses successeurs, les abbés Muller, Féry, Boissé et Lange ; hommage aussi à M^{gr} Heintz, évêque de Metz à partir de 1938, très attentif à la dimension théologique, biblique, pastorale et spirituelle de l'église.

HISTOIRE MOUVEMENTÉE DE LA CONSTRUCTION

Une première partie du livre est consacrée à l'histoire mouvementée du bâtiment, au choix de l'architecte retardé par un différend entre M^{gr} Pelt et la municipalité, animée par un jeune conseiller, Gabriel Hocquard, à l'interruption du chantier par la guerre et à la reprise de la construction dans les années 1950. La mauvaise qualité des matériaux entraîna ensuite de nombreuses réparations et des charges financières importantes (l'auteur tente une évaluation générale du coût de l'édifice, p. 59).

L'auteur envisage ensuite successivement la construction intérieure, puis extérieure de l'église, suivies de l'aménagement de la chapelle du Saint Sacrement (résumé chronologique des opérations, p. 71). Deux chapitres de synthèse sur « l'architecture sacrée en béton armé » et sur « les verrières figuratives à la riche iconographie » constituent de véritables guides à l'usage des paroissiens, des pèlerins ou des simples amateurs d'art. Ces vitraux sont, comme au Moyen Âge ou à la Renaissance, un véritable catéchisme ouvert sur l'Ancien et le Nouveau testaments, sur la vie des saints et en particulier ceux que prie sainte Thérèse, mais aussi en lien avec les métiers et la vie quotidienne des Lorrains.

Un chapitre est consacré au mobilier de l'église, souvent acquis dans les décennies suivantes : baptistère, statue et reliquaire de sainte Thérèse, autel et ambon, croix glorieuse dans le chœur, tabernacle, enfin armoire eucharistique de la chapelle de l'adoration perpétuelle.

UN SIGNE D'ESPÉRANCE

Une annexe recense les prêtres qui ont été au service de la paroisse. L'auteur n'oublie pas non plus de rendre hommage aux laïcs qui se sont dévoués au conseil de fabrique, à la décoration et à la vie de la paroisse, en particulier aux kermesses, et aux bienfaiteurs qui ont assuré quatre-vingt-dix pour cent du financement total de l'église. Comme le dit l'abbé Féry, ce bâtiment est un signe d'espérance, tant il est vrai que l'art et le beau sont un chemin vers Dieu.

La bibliographie qui achève ce beau livre témoigne des nombreuses recherches dans les archives, mais aussi des dialogues avec des témoins de la construction encore vivants. L'illustration, par des photos anciennes, des plans et par les somptueuses reproductions de vitraux, comblent le lecteur.

JACQUES HENNEQUIN



Jean-Paul PHILIPS

De Cloches en cloches. Du Pays messin à Thionville et à la Nied
Metz, éd. des Paraïges, 2011, 292 p.

Depuis la parution, en 1947, des *Études campanaires mosellanes* de Roch-Stéphane Bour, qui a étudié les cloches de Moselle fondues jusqu'en 1850, la très active section de la SHAL de Sarrebourg avait publié, en 2004, *Le Patrimoine campanaire de l'arrondissement de Sarrebourg*, et il était possible aussi de glaner quelques informations plus récentes sur les cloches dans les monographies locales.

C'est en solitaire que Jean-Paul Philips a patiemment réalisé pendant cinq ans, et au prix de quelques acrobaties pour prendre les photos et relever les inscriptions, l'inventaire d'un patrimoine campanaire qui couvre près de 370 clochers comptant plus de 1 000 cloches. Toutes ces recherches ont donné lieu à un très beau livre, richement illustré, qui nous offre un panorama complet de toutes les cloches d'églises et de temples, mais aussi de mairies et de châteaux, du Pays messin à Thionville et à la Nied.

Chaque cloche est brièvement située dans son environnement et répertoriée avec son inscription et tous les renseignements sur ses origines, ainsi que, le plus souvent, son poids.

Deux cartes et un tableau récapitulatif donnant la situation et le nom du fondeur permettent de trouver très rapidement le renseignement recherché. Quelques descriptifs plus techniques, dont un «lexique d'une cloche» repris de la publication de Sarrebourg, une présentation de quelques fondeurs et une rapide évocation de la confiscation et du retour des cloches pendant la Grande Guerre, introduisent cet inventaire qu'on parcourt avec plaisir et, parfois, avec un peu de nostalgie, car ces cloches ont rythmé et rythment encore nos vies.

RENÉ SCHNEIDER
